



Classement des espèces nuisibles en Eure-et-Loir Campagne 2017-2018 : la FDSEA recense vos dégâts

Il est **indispensable** de prendre quelques minutes pour remplir le tableau ci-dessous et nous le retourner par fax (02.37.30.03.67), par courrier (FDSEA Maison de l'agriculture - 10 rue Dieudonné Costes 28024 Chartres Cedex) ou par mail srabu@fdsea28.net Il est également possible de remplir directement le formulaire sur l'extranet du site FDSEA28, onglet « Dégâts de gibier ».

ENQUETE DEGATS CAUSES PAR DES ESPECES PREDATRICES ou NUISIBLES

Je soussigné

Demeurant à

Certifie avoir subi des dommages causés par :

Espèce animale	Nature des dommages (cultures, élevages, bâtiments...)	Surface impactée et/ou impact économique*	Date du sinistre	Commune
Sanglier				
Lapin de garenne				
Ragondin				
Renard				
Ragondin				
Fouine				
Belette				
Martre				
Putois				
Rat musqué				
Raton laveur				
Corbeau freux				
Corneille noire				
Etourneau sansonnet				
Geai des chênes				
Pie bavarde				
Pigeon ramier				
Autres				

* Une simple estimation de la surface touchée multipliée par le prix marchand de la culture suffit ; Montant des investissements nécessaires à la protection de l'exploitation (clôtures, tonne-fort...).

Pièces éventuelles apportées à l'attestation : photos
 rapport d'expert

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des faits apportés ci-dessus.

A

le

Signature